**Agriculture, élevage et changement climatique**

[](http://images.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.takethefastlane.eu%2Fwp-content%2Fuploads%2F2015%2F02%2Fsustainable-future-EEB.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Fwww.takethefastlane.eu%2Fa-sustainable-future-for-eu-farming%2F&h=459&w=876&tbnid=NnaXAFmlo7daZM%3A&docid=EGhrexhT42WBJM&hl=fr&ei=WRCyVtTBEMquao6skrgN&tbm=isch&iact=rc&uact=3&dur=296&page=1&start=0&ndsp=43&ved=0ahUKEwiU0tjP6NvKAhVKlxoKHQ6WBNcQrQMIfTAe)****[](http://images.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.agronews.rs%2Fwp-content%2Fuploads%2F2013%2F12%2Fcap-350x186.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Fwww.agronews.rs%2Fcopa-and-cogeca-welcome-some-positive-additions-to-eu-commission-aid-package%2F&h=186&w=350&tbnid=1KYQX-EjNykT8M%3A&docid=yx2_yk1Lwt_6QM&hl=fr&ei=zhCyVtyjBcmmaMyCglg&tbm=isch&iact=rc&uact=3&dur=642&page=3&start=85&ndsp=42&ved=0ahUKEwjcwrKH6dvKAhVJExoKHUyBAAs4ZBCtAwgrMA0)

****

Un quart des émissions de CO2 de la planète sont liées à l’agriculture.

[Selon la FAO, les émissions de CO2 de l’agriculture ont doublé en cinquante ans](http://www.fao.org/docrep/019/i3671e/i3671e.pdf), principalement à cause du développement de l’élevage, une activité très émettrice en gaz à effet de serre en raison de la production de méthane par les animaux. La fermentation entérique à l’origine des rots et des pets des animaux d’élevage, qui sont au nombre de 80 milliards, représente 40 % des émissions totales de CO2 du secteur.

C’est donc surtout la viande, et la croissance de la demande en produits carnés qui a fait exploser le bilan carbone de l’agriculture.

Un rapport intitulé [Changing Climate, Changing Diets: Pathways to Lower Meat Consumption](file:///\\ademe.intra\PARIS$\SERVICES\SRTA\violled\Changing%20Climate,%20Changing%20Diets:%20Pathways%20to%20Lower%20Meat%20Consumption%20-%20See%20more%20at:%20https:\www.chathamhouse.org\publication\changing-climate-changing-diets#sthash.FRxaIDf9.dpuf), publié en novembre 2015 par [Chatham House](https://www.chathamhouse.org/) et le Glasgow University Media Group analyse l'interconnexion entre la consommation de viande et de produits laitiers et le changement climatique.

Près d'un tiers des terres cultivées dans le monde est utilisé pour l'alimentation animale. Rien que dans l'UE, 45 % de la production de blé est utilisée pour nourrir les animaux. 30 % de la consommation totale est en outre importée. Au niveau planétaire, les problèmes associés à l'augmentation de la consommation de viande ne devraient faire que s'intensifier.

*« La consommation mondiale de viande devrait augmenter de 76 % d'ici 2050. Une 'transition protéinique' est en marche dans les pays en développement : avec l'augmentation des revenus, la consommation de viande augmente également »,* souligne le rapport de Chatham House. Si la demande de viande dans les pays développés stagne, elle s'est stabilisée à un niveau *« excessif ».*

Cette surconsommation rend plus difficile la réalisation de l'objectif de limite du réchauffement climatique à 2°C prévu par l'accord de la COP 21.

*« Ce n'est pas tenable. La population mondiale, qui augmente, ne peut pas se diriger vers le niveau de consommation de viande des pays développés sans que cela entraine des conséquences sociales et environnementales énormes [...] C'est un des moteurs principaux de la déforestation, de la destruction des habitats et de l'extinction d'espèces »,* selon le rapport.

Et la déforestation n’est pas en reste. L’arrachage de forêts et la destruction de zones humides, qui sont des puits de carbone, ainsi que l’artificialisation de zones croissance participe aussi à la hausse de la production de gaz à effet de serre.

Face à cette réalité préoccupante pour le réchauffement climatique, l’agriculture fait la sourde oreille. Le sujet agricole n’a quasiment pas été abordé durant la COP21. (Voir [L’agriculture, oubliée de la COP 21 ?](http://blog.ademe.fr/emergences/2016/02/lagriculture-oubliee-de-la-cop-21.html) sur le blog Emergences)

**Que fait l’Europe, ou : le lobby agricole à l’oeuvre**

Déjà « verdie », la Politique agricole commune qui doit être de nouveau réformée d’ici 2020 devrait s’orienter vers un modèle qui répondrait plus au risque climatique. Ne serait-ce qu’en changeant de méthodologie.

« C’est un sujet sensible, on avance doucement » dit-on à la Commission. Le programme de « verdissement » de la Politique agricole commune (PAC) a ainsi mis en place une série de bonus/malus pour les agriculteurs, en les incitant à conserver des haies, et à consommer moins d’eau.

En revanche, la question de l'artificialisation des sols ou l'idée de limiter l'élevage de bovins sont laissées de côté.

La réponse de l'UE, qui a récemment décidé de ne pas limiter les émissions de gaz à effet de serre liée à l'élevage semble donc insuffisante.

D’autre part, les révisions proposées dans la [directive sur les plafonds d’émission nationaux (PEN)](http://www.consilium.europa.eu/fr/policies/clean-air/national-emission-ceilings/) de polluants atmosphériques semblent bien parties pour être mises au rebut par les gouvernements nationaux et le Parlement Européen lors des négociations qui auront lieu fin février.

*« Presque tous les États membres ont salué l’ambition de la proposition de la Commission, mais lorsqu’il s’agit d’accepter ce qu’ils doivent faire pour y parvenir, ils trouvent cela très difficile »,* selon [Julie Girling](http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/96956/JULIE_GIRLING_home.html), eurodéputée responsable de la loi au Parlement.

L’eurodéputée s’attend à ce que, en particulier, les limites des émissions de méthane et d’ammoniac soient une véritable pierre d’achoppement.

Or l’agriculture est responsable de 40 % des émissions de méthane dans l’Union Européenne, et de 95 % de la pollution par ammoniac.

Le méthane est un gaz certes éphémère, mais beaucoup plus impactant en termes d’effet de serre que le dioxyde de carbone. Il se transforme aussi en ozone, un polluant atmosphérique. Quant à l’ammoniac, il engendre la nitrification et l’acidification des sols et se transforme naturellement en de fines particules néfastes pour la santé humaine.

C’est la première fois que la Commission européenne tente de limiter les émissions de méthane. *« Pour avancer, les secteurs qui jusqu’à présent n’ont pas fait grand-chose vont devoir agir. […] Des efforts de la part de tous les secteurs sont nécessaires, dont l’industrie agricole. Nous voulons poursuivre une agriculture plus saine et de qualité »,* a déclaré [Karmenu Vella](http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/vella_en), commissaire européenne à l’environnement, aux eurodéputés en octobre.

La commission environnement (ENVI) du Parlement européen avait renforcé les objectifs de la proposition originale de la Commission. L’exécutif appelle à une réduction de 30 % des émissions de méthane d’ici à 2030, ce qui a été soutenu par la commission parlementaire, et à une réduction de 27 % pour l’ammoniac, que la commission ENVI a rehaussé à 29 %. Mais, lors de la séance plénière du Parlement en octobre, c’est l’objectif initial de 27 % qui l’a emporté.

Des eurodéputés PPE, le plus grand groupe du Parlement, se sont opposés à l’objectif de 29 % pour l’ammoniac, le jugeant trop irréaliste, et certains gouvernements, dont celui du Royaume-Uni, ont encouragé leurs eurodéputés à s’y opposer.

[](http://images.google.fr/imgres?imgurl=http://sd.keepcalm-o-matic.co.uk/i/keep-calm-and-get-britain-out-of-the-eu.png&imgrefurl=http://www.keepcalm-o-matic.co.uk/p/keep-calm-and-get-britain-out-of-the-eu/&h=700&w=600&tbnid=TMpnd2KJ03-bSM:&docid=FyOa1TFqTt_zQM&hl=fr&ei=GdqxVqj9NoGWaNe5m8AN&tbm=isch&iact=rc&uact=3&dur=349&page=1&start=0&ndsp=40&ved=0ahUKEwjo7dbxtNvKAhUBCxoKHdfcBtgQrQMIcjAb)

Les eurodéputés ont pour leur part voté pour inclure l’ammoniac et le méthane dans la loi et pour des objectifs 2025 contraignants afin de s’assurer que les pays sont sur la bonne voie pour 2030.

Ils ont toutefois fait une exception pour le méthane entérique, qui ne faisait pas non plus partie de la proposition de la Commission. Pourtant, selon le Bureau européen de l’environnement (BEE), il représente une grande part des émissions de méthane du secteur agricole.

Avant le vote, la [commission agriculture du Parlement Européen](http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/agri/members.html;jsessionid=EF56AF50463FA903565FD88CD552F1B5.node2) avait quant à elle appelé à l’abandon des objectifs « méthane » et « ammoniac ».

Les défenseurs de l’environnement ont accusé le lobby agricole de tout faire pour mettre les objectifs « méthane » et « ammoniac » à la trappe.

*« Le lobby agricole fait fortement pression pour* [*supprimer les limites liées au méthane*](http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=0ahUKEwjou5vJw9vKAhUD2hoKHW0VCIoQFggiMAE&url=http%3A%2F%2Fwww.copa-cogeca.be%2FDownload.ashx%3FID%3D1240237&usg=AFQjCNFCcZD1myrQafFcYcrRQq6H5SuR2g&bvm=bv.113034660,d.d2s) *et réduire celles d’ammoniac »,* a affirmé [Louise Duprez](http://www.eeb.org/index.cfm/contacts/eu-policy-team/), du [BEE](http://www.eeb.org/) . *« Le méthane et l’ammoniac contribuent à des concentrations nocives d’ozone et de particules fines, provoquant des morts prématurées, des allergies, des maladies respiratoires et cardiovasculaires, et par conséquent, des coûts élevés en soin de santé. »*

Avant le vote du Parlement, l’association des agriculteurs [Copa-Cogeca](http://www.copa-cogeca.be/Menu.aspx) a écrit aux eurodéputés afin de les prévenir qu’ils quitteraient l’Union européenne s’ils décidaient de limiter les émissions de gaz agricoles.

*« Les amendements pour exempter les agriculteurs favoriseront les géants de l’agroalimentaire qui sont les plus pollueurs et n’agissent certainement pas dans l’intérêt public »,* a confirmé Pieter de Pous, directeur des politiques au BEE.

Le 26 janvier 20165, la Copa-Cogeca a affirmé qu’en supprimant les limites pour le méthane, la position du Conseil allait dans la bonne direction. Ben voyons…

**Que font les ONG ?**

Les ONG de protection de l’environnement exigent que la politique agricole commune (PAC) soit examinée de près. Pour parvenir à leurs fins, elles comptent se servir du site [Lighten the Load](http://ec.europa.eu/priorities/democratic-change/better-regulation/feedback/index_en.htm) mis en place par la Commission européenne pour que les citoyens puissent suggérer des moyens de rendre les lois européennes plus efficaces.

Si cette tentative fonctionne, ce sera la première fois que le [programme REFIT](http://ec.europa.eu/smart-regulation/index_fr.htm), lancé par la Commission Juncker pour alléger l’appareil législatif européen, serait utilisé pour accomplir des objectifs écologiques.

*« La Commission dira qu’il s’agit de la PAC la plus verte de l’Histoire » mais nous avons des raisons de croire que ce n’est pas le cas »,* assure Pieter de Pous, de l’ONG Bureau européen de l’environnement. Pour lui, le pilier « verdissement » de la PAC est un *« échec total »,* alors même que *« l’agriculture est la cause principale du déclin de la biodiversité. Les subventions de la PAC n’ont aucun sens économique, et n’existent que pour des raisons historiques. Elles servent en réalité de politique sociale. Or, si l’on veut mettre en place ce type de politique sociale, il faudrait les rendre accessibles à tous, pas seulement aux agriculteurs ».*

(La période 2014-2020 du programme réserve environ 62 milliards d’euros de paiement direct aux projets de « verdissement » et plus de 50 milliards au budget de développement rural. Durant la période précédente, 2007-2013, seuls 44,2 milliards d’euros avaient été dépensés.)

Les militants estiment quant à eux que la PAC n’a pas atteint ses objectifs de production durable de nourriture, de gestion durable des ressources naturelles, d’action climatique et de soutien de l’emploi rural et de la fabrique sociale.

Ils se serviront donc du « mieux légiférer » de la Commission pour demander :

* Cette politique génère-t-elle des résultats efficaces et rentables ?
* Est-elle cohérente avec d’autres politiques européennes sur des sujets comme l’eau, l’air, le climat et la biodiversité ?
* Est-elle conforme au principe de subsidiarité ? (La gestion européenne de cette politique lui ajoute-t-elle une valeur ou serait-elle mieux gérée au niveau national ?)

Le processus de soumission de propositions par les citoyens se fait grâce à un questionnaire d’évaluation standardisé en ligne. Les demandes sont soumises à la [plateforme REFIT](http://ec.europa.eu/smart-regulation/refit/index_fr.htm) composée de deux groupes indépendants. Le premier est constitué de représentants des gouvernements des États membres, et le second de représentants des entreprises, de la société civile et de membres du comité économique et social et du comité des régions. Deux représentants d’organisations de défense de l’environnement siègent dans ce deuxième groupe.

La Plateforme analyse les propositions et fait des recommandations à l’exécutif européen. Si c’est la Commission qui lance la proposition, un processus de consultation débute.

Des questions adressées aux départements concernés au sein de la Commission sont formulées et un rapport ou une étude sur la réglementation en question est commandé.

Ceux-ci seront également le sujet d’une consultation avant que la Commission prenne une décision.

Si l’exécutif décide de changer la réglementation, le processus législation normal, qui implique le Conseil et le Parlement, commence.

*« Si la Commission n’accepte pas notre proposition, elle confirmera le parti-pris du système pour les entreprises »,* explique Pieter de Pous. « Si elle l’accepte, cela lancera un débat intéressant sur l’efficacité de la nouvelle PAC. »

**Et les TIC ?**

Pour sortir du jeu de lobbying et contre lobbying, la Commission européenne veut construire des « ponts » entre l’agriculture et le secteur des technologies de l’information afin de mieux répondre aux défis environnementaux dans le secteur agricole. Elle pense que les technologies de l’information pourraient aider les agriculteurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

*« Ces émissions ont chuté de 24 % depuis 1990, et la production agricole a été maintenue grâce à une gestion de la terre via des technologies modernes, de meilleures connaissances, et des pratiques spécifiques pour combattre le changement climatique »*, a souligné un porte-parole de la Commission.

Dans le cadre de la nouvelle PAC, l’UE investit donc aussi dans une agriculture intelligente face au climat, avec des projets financés par le programme de recherche de l’UE, Horizon 2020.

*« Avec Horizon 2020, nos capacités de recherche et d’innovation dans l’alimentation, l’agriculture, la sylviculture et les milieux marins ont doublé, atteignant 3,6 milliards d’euros pour la période 2014-2020 »,* a déclaré le porte-parole.

L’agriculture intelligente est au cœur des près de 3 000 projets d’innovation qui devraient recevoir des fonds du budget dédié au développement rural.

Environ 64 millions d’euros seront alloués à l’agriculture de précision et aux technologies numériques dans le secteur agricole dans le cadre du programme de travail Horizon 2020 pour 2016-2017. Et 30 millions d’euros seront investis dans la mise en place d’un essai sur les « objets connectés » à grande échelle pour « l’agriculture intelligente et la sécurité alimentaire ».

Selon [Phil Hogan](http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/hogan_en), commissaire européen en charge de l’agriculture et du développement rural, l’exécutif européen cherche à établir des vecteurs pour unir l’industrie agroalimentaire et celle des technologies de l’information (TIC). Cela permettrait de briser la « dernière frontière », puisque produits et applications ont été développés dans tous les autres secteurs de l’économie, sauf l’agriculture : *« C’est cela l’agriculture de précision : exploiter les TIC pour permettre aux agriculteurs de faire leur travail de manière plus intelligente et plus efficace. L’agriculture intelligente et numérique est porteuse d’espoirs pour un secteur agricole européen plus durable, productif et compétitif. Nous avons des solutions qui ont le potentiel d’améliorer considérablement l’utilisation des ressources, la santé animale, l’empreinte carbone, et la position des agriculteurs dans la chaine d’approvisionnement »*.

Néanmoins, pour le commissaire, l’agriculture n’est pas encore entrée dans « la révolution numérique ».

Les drones sont l’une des technologies les plus prometteuses, car ils permettent par exemple de pulvériser des pesticides de manière plus efficace et ciblée. Pourtant, peu d’agriculteurs profitent actuellement de cette technologie, que beaucoup ne connaissent pas.

Les drones, utilisés pour surveiller les champs ou mesurer l’humidité et les carences en nutriments dans les cultures, ont un potentiel énorme dans le secteur de l’agriculture. Leur système d’imagerie avancé repère des détails non visibles par l’œil humain.

**Que fait le consommateur ?**

Autre piste : il faudrait jouer sur la consommation pour que l’agriculture évolue. *« Il faut s’attaquer aux habitudes des consommateurs. Inciter les collectivités locales à choisir de l’huile de palme certifiée, par exemple. Ou aller directement vers les consommateurs, en favorisant les plats végétariens : tout le monde ne peut pas devenir végétarien du jour au lendemain, mais on peut inciter à manger moins de viande »* explique [Pascal Canfin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pascal_Canfin), directeur du [WWF France](http://www.wwf.fr/), qui travaille sur un partenariat avec l’entreprise de surgelés Picard pour développer la consommation de plats non carnés.

L'agriculture représente 10 % des émissions de CO2 en UE en moyenne, mais avec des grandes variations d'un pays à l'autre : en Irlande, le secteur agricole émet 30 % du CO2 du pays.

Car comme le montre la dernière étude de la FAO et de l’IPCC, le principal risque que le changement climatique fait courir sur l’agriculture est une augmentation des épisodes climatiques extrêmes comme les sécheresses, les inondations.

L’adaptation à la modification des températures est aussi inévitable. La recherche pour des cultures moins gourmandes en eau et en intrants est déjà en marche. Mais c’est aussi en inversant la tendance à la hausse de ses propres émissions que l’agriculture arrivera à se sauver, et à continuer à nourrir la planète.

C’est ce que la France propose avec son initiative « 4 pour 1000 », qui vise à maximiser la capture de CO2 par l’agriculture par des procédés spécifiques. (Voir [En direct de la COP 21 : lancement officiel de l’initiative 4 pour 1000](http://blog.ademe.fr/recherches/2015/12/lancement-officiel-linitiative.html) sur le blog Recherches)

**Voir aussi**

**Ademe**

[Quelle contribution de l’agriculture française à la réduction des émissions des gaz à effet de serre ?](http://www.supagro.fr/capeye/wp-content/uploads/2015/12/inra-r%C3%A9duction-ges.pdf)

**Chatham House**

[Meat Atlas](https://www.foeeurope.org/sites/default/files/publications/foee_hbf_meatatlas_jan2014.pdf)

**Commission européenne**

Perspectives des marchés agricoles dans l'UE, 2012-2022

[La PAC après 2013](http://ec.europa.eu/agriculture/cap-post-2013/index_fr.htm)

**FAO**

[Les émissions de gaz à effet de serre de l’agriculture](http://www.fao.org/docrep/019/i3671e/i3671e.pdf)

[Agriculture et changement climatique](http://www.fsincop.net/resource-centre/detail/en/c/380164/)

[By the numbers: GHG emissions bylivestock](http://www.fao.org/news/story/en/item/197623/icode/)

**Pesticide Action Network**

[EU agriculture and climate change](http://www.pan-europe.info/old/Resources/Factsheets/Climate_change.pdf)

Source : <http://www.euractiv.fr/sections/la-nouvelle-pac-se-penche-sur-le-changement-climatique>